

Compte-rendu de réunion de la commission information/communication du Conseil de Développement du Pays du Val d'Adour

Séance du 21 mai 2003, 19 heures au Centre de Loisirs de Lascazères

Présents: Miriam Muhe, Collège Citoyenneté, responsable de commission
Hélène Knoll, Collège Associations, responsable commission éducation/jeunesse
Françoise I bos, CMP Vic en Bigorre, responsable commission petite enfance
Jacques Labrouche, Collège Citoyenneté
Roger Cazenave, responsable commission emploi/formation/insertion

Excusé: Jérôme Lendres

1. Partenariat avec Radio País

Une rencontre entre Serge Clos-Versailles, Vice-président de Radio País et Miriam Muhe a permis de tracer un futur partenariat pour approfondir la communication sur le Pays du Val d'Adour et le travail du Conseil de Développement et de ses commissions. M. Clos-Versailles a proposé d'élaborer une série d'émissions spéciales consacrées au Pays, appelés " Cronicas deu Vath d'Ador ".

Ces émissions pourraient avoir une fréquence hebdomadaire et avoir une durée de 15 min. chacune. Émissions diffusés en partie en français et en gascon.

Parmi les thèmes proposés, MM suggère que la présentation du Pays et de ses acteurs soit pris en main par des agents de la Semadour, lorsqu'il s'agit de définitions de la loi et de l'administratif. Pour le travail et la motivation du Conseil de Développement, ce serait à son Président, de le présenter.

Chacun des référents expliquera sa commission de travail et les jeunes du Pays pourront, eux aussi, présenter leur projets.

Ce partenariat débutera en septembre 2003. Les membres du CD sont conviés à s'exprimer, surtout lorsqu'ils font la promotion de leur langue régionale. Aussi pourrions s'exprimer des porteurs de projets en cours d'élaboration ou de réalisation.

2. Le magazine du Conseil Local de la Jeunesse - *S.Pot Mag*

H. Knoll présente l'évolution du projet d'un magazine des jeunes du Pays, qui doit sortir en septembre 2003. Ce premier mag parlera essentiellement du Pays et du CD avec des articles du Président du CD et d'Hélène Knoll. Il sera tiré probablement en 1000 exemplaires et diffusé par les collèges impliqués (Risclé, Maubourguet, Marciac et - un peu - Lembeye) ainsi par le MJC Vic en Bigorre, le collectif associatif Rivages, Le FJEP de Marciac et autres collaborateurs du projet.

Le Conseil Local de la Jeunesse ayant sollicité le CD pour un co-financement, MM informe que le Président du CD ainsi que le trésorier donnent feu vert pour une participation de minimum 1000 Euros à partir du budget communication. Somme ajustable selon disponibilité budgétaire du CD et augmentable si nécessaire.

La commission communication accepte de participer à l'élaboration du magazine.

3. Préparation d'une page pour la prochaine lettre Euradour

Contrairement aux promesses des élus du GIP, le CD ne disposait pas de page dans la dernière lettre Euradour, mais la rédaction de cette lettre avait tout de même présenté le CD et ses fonctions. Selon Véronique Soubabère de la Semadour il ne faut pas attendre qu'on nous annonce la date de la prochaine rédaction de cette lettre, car celle-ci peut être mis en place d'urgence, sans préavis.

Pour le contenu de notre page, H. Knoll propose de rappeler les valeurs qui sous-tendent le Pays: La solidarité, la préservation de l'environnement et du cadre de vie et de toutes les valeurs qui ont " engendrés " la charte.

Elle propose aussi d'y insérer les citations de motivation " pourquoi j'adhère au CD ", que nous pourrions recueillir lors de la prochaine séance du CA. R. Cazenave propose pour cela de faire un atelier " blason ", un petit questionnaire ludique pour rassembler les réponses des membres du CD de façon spontanée. H. Knoll se propose pour élaborer ce " blason ".

4. Divers

Dépliant du CD: H. Knoll souhaite de façonner une nouvelle image plus " respect de l'environnement ", lorsque le stock des dépliants actuels sera épuisé.

Lettre aux adhérents: MM présente une lettre aux adhérents du CD qui leur parviendra prochainement. La lettre contient un petit questionnaire. Les réponses devront aider à améliorer la communication avec les adhérents pour les tenir au courant des dernières nouvelles.

J. Labrouche demande, si la plupart des membres du CD possèdent un accès à Internet. Ceci n'étant pas le cas, il est évident, que nous ne pouvons pas compter sur le seul site du Val d'Adour pour informer nos adhérents.

Attention: La prochaine réunion de notre commission est prévue pour le mercredi 25 juin 2003 à 19 heures au Centre de Loisirs de Lascazères.

S'il faut se réunir avant, pour la rédaction de la lettre Euradour, je vous avertirais !

*Merci de participer! */-8*